



PRÉPARER VOTRE

ENTRÉE EN FORMATION

FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
PAYS DE LA LOIRE

Présentation du CQP ALS

UN DIPLÔME DE BRANCHE

Diplôme délivré au nom de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation (CPNEF) et par l'organisme certificateur de la branche du sport (l'OC Sport)

UNE DÉLÉGATION DE L'OC SPORT

Régulièrement, le diplôme du CQP ALS est réévalué afin qu'il répondre au mieux au marché de l'emploi et aux évolutions du métier

DIFFÉRENTES VOIES DE FORMATION

Le diplôme du CQP peut s'obtenir soit par la voie de la formation, soit par validation d'acquis d'expérience (VAE) ou par équivalence

VOLUME HORAIRE

Le CQP est établi pour une durée de 234h de formation. Il s'organise autour d'un temps de formation au sein de l'OF de 154h et d'un temps en structure professionnelle de 80h

3 BLOCS DE COMPÉTENCES

3 blocs de compétences pour une meilleure insertion professionnelle en vue de répondre aux métiers d'aujourd'hui et de demain

CERTIFICATION DIPLÔMANTE

A la suite des épreuves de certification, vous obtiendrez le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Loisirs Sportifs dans l'option du CQP

Consultez la fiche officielle RNCP n°38820 ici.

SOMMAIRE

les étapes du CQP ALS

1 - LES SESSIONS DE FORMATION

2 - LE STAGE

3 - LES ÉVALUATIONS

Préparer son inscription

4 - LE DOSSIER D'INSCRIPION

5 - LES TESTS TECHNIQUES

6 - TROUVER UN STAGE

7 - TROUVER UN FINANCEMENT

Les *Sessions de formation*

COMPRENDRE LE CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

LE METIER D'ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

L'animateur loisir sportif a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans **la découverte, l'initiation et la poursuite de leur activité** tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers. Il conçoit de manière autonome des cycles de séances, anime et encadre les séances d'activités physiques et sportives dont il a la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants, et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. ***Retrouvez ci-dessous les prérogatives d'intervention du CQP ALS ! (page 2)***

L'ORGANISATION DE LA FORMATION CQP ALS

Le CQP Animateur de Loisir Sportif est établi pour une durée de **154h en centre de formation et 80h en situation professionnelle** soit un total de 234h de formation (temps de positionnement et de certification non compris). Le Comité Régional Sports pour Tous Pays de la Loire vous propose chaque année 1 à 2 sessions de formation. La majorité des journées se déroulent en présentiel mais certains temps se réalisent en distanciels sur une plateforme d'apprentissage vous permettant d'avancer à votre rythme.

Retrouvez ci-dessous les différentes étapes de la formation ! (page 3)

CPNEF Sport | OC Sport Organisme Certificateur de la branche du Sport | Fédération Française Sports pour Tous Pays de la Loire | France compétences Certification enregistrée au RNCP | Fédération Française Sports pour Tous

Les *Sessions de formation*

LE CADRE D'INTERVENTION DU CQP

Avant de vous lancer dans la formation, vérifier que les prérogatives du CQP Animateur de Loisir Sportif correspondent bien à votre projet.

AGEE — Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Prérogatives d'exercice et d'activités	Conduite de séances et de cycles de découverte d'activités de loisir et d'initiation des activités gymniques d'entretien et d'expression : • Techniques cardio • Renforcement musculaire • Techniques douces • Activités d'expression
Limites d'exercice	Sans recours à des appareils de musculation. À l'exclusion des prestations de cours particuliers.

JSJO — Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition

Prérogatives d'exercice et d'activités	Conduite de séances et de cycles de découverte d'activités de loisir et d'initiation des jeux sportifs et des jeux d'opposition : • Arts et éducation par les activités physiques d'opposition • Jeux de raquettes • Jeux de ballons, petits et grands terrains
Limites d'exercice	À l'exclusion : • Des pratiques compétitives • De la délivrance de niveaux ceintures ou de grades • Des prestations de cours particuliers

Possibilité d'exercer :

En emploi salarié (club, salle privée, collectivité…) ou en activité indépendante (micro-entreprise…). A temps plein ou à temps partiel.
Le CQP Animateur de Loisir Sportif est classé en **groupe 3** de la grille de classification de la Convention Collective Nationale du Sport

Toute activité sportive encadrée contre rémunération relève du cadre réglementé → Obligation de se déclarer pour obtenir une carte professionnelle

Les *Sessions de formation*

L'INGENIERIE DE LA FORMATION



Pré-rentrée

Départ → Inscription → Tests Techniques et positionnement → Validation financement

Démarrage de la formation

→ Session 1 *3 jours* + *Classe virtuelle 2 x 3,5h* → Session 2 *3 jours* → *Classe virtuelle 1 x 3,5h* → Session 3 *3 jours* → Session 4 *2 jours* → Session 5 *3 jours*

Fin de la formation

→ Session 6 *3 jours* + *Classe virtuelle 1 x 3,5h* → Session 7 *3 jours* → Evaluations et rattrapages →

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS PAYS DE LA LOIRE

Temps d'implication en structure des stage : 80h minimum

Les *Sessions de formation*

LES COMPÉTENCES ET CONTENUS ABORDÉS

La formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de développer les compétences attendues dans le cadre des 3 blocs de compétences du CQP

BLOC 1-2-3
(EN FONCTION DE L'OPTION CHOISIE)

Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans l'option

CONTENUS

Animer et sécuriser une séance
Anatomie et physiologie
Les différents publics
Grille de séance et cycle de séances
Les techniques d'activités
...

BLOC 4

Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

CONTENUS

La planification d'un évènement
La communication et ses outils
La règlementation d'un évènement
Les comptes-rendus d'actions
...

BLOC 5

Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

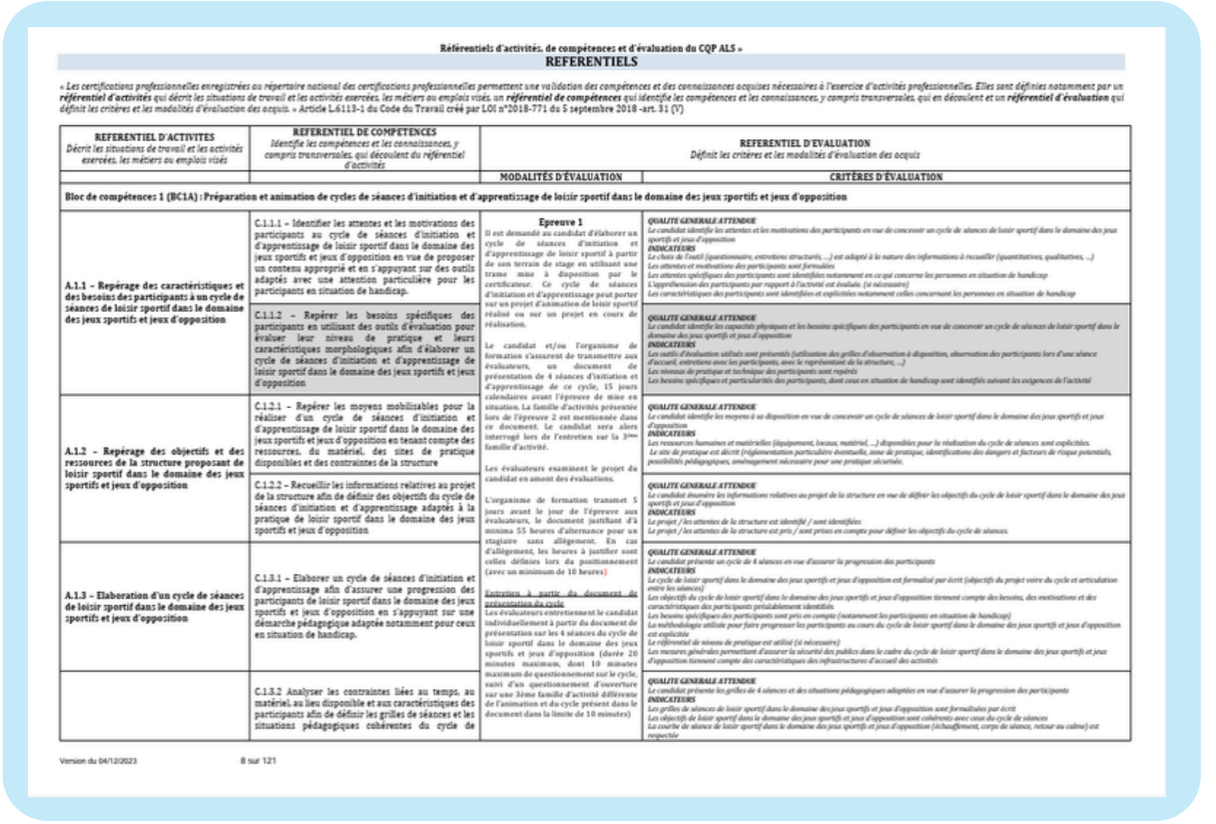
CONTENUS

Le champs sportif français
La règlementation
Les différents statuts professionnels
Le projet professionnel
...

Les *Sessions de formation*

LES COMPÉTENCES ET CONTENUS ABORDÉS

Pour en savoir plus, découvrez ci-dessous le référentiel détaillé de la formation (compétences visées).



Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP ALS »

REFERENTIELS

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)*

REFERENTIEL D'ACTIVITES *Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	REFERENTIEL DE COMPETENCES *Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	REFERENTIEL D'EVALUATION *Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 (BC1A) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition			
A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition	C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	**Epreuve 1** Il est demandé au candidat d'élaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif à partir de son terrain de stage en utilisant une trame mise à disposition par le certificateur. Ce cycle de séances d'initiation et d'apprentissage peut porter sur un projet d'animation de loisir sportif réalisé ou sur un projet en cours de réalisation. Le candidat et/ou l'organisme de formation s'assurent de transmettre aux évaluateurs, un document de présentation de 4 séances d'initiation et d'apprentissage de ce cycle, 15 jours calendaires avant l'épreuve de mise en situation. La famille d'activités présentée lors de l'épreuve 2 est mentionnée dans ce document. Le candidat sera alors interrogé lors de l'entretien sur la 3ème famille d'activité. Les évaluateurs examinent le projet du candidat en amont des évaluations. L'organisme de formation transmet 5 jours avant le jour de l'épreuve aux évaluateurs, le document justifiant d'a minima 55 heures d'alternance pour un stagiaire sans allégement. En cas d'allégement, les heures à justifier sont celles définies lors du positionnement (avec un minimum de 10 heures) Entretien à partir du document de présentation du cycle Les évaluateurs entretiennent le candidat individuellement à partir du document de présentation sur les 4 séances du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition (durée 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de questionnement sur le cycle, suivi d'un questionnement d'ouverture sur une 3ème famille d'activité différente de l'animation et du cycle présent dans le document dans la limite de 10 minutes)	***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de concevoir un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...)* *Les attentes et motivations des participants sont formulées* *Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap* *L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée. (si nécessaire)* *Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap*
	C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de concevoir un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des participants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les participants, avec le représentant de la structure, ...)* *Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés* *Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité*
A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition	C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour la réaliser d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue de concevoir un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation du cycle de séances sont explicitées.* *Le site de pratique est décrit (réglementation particulière éventuelle, zone de pratique, identifications des dangers et facteurs de risque potentiels, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée.*
	C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation et d'apprentissage adaptés à la pratique de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat énumère les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition* ***INDICATEURS*** *Le projet / les attentes de la structure est identifié / sont identifiées* *Le projet / les attentes de la structure est pris / sont prises en compte pour définir les objectifs du cycle de séances.*
A.1.3 – Elaboration d'un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition	C.1.3.1 – Elaborer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat présente un cycle de 4 séances en vue d'assurer la progression des participants* ***INDICATEURS*** *Le cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition est formalisé par écrit (objectifs du projet voire du cycle et articulation entre les séances)* *Les objectifs du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des participants préalablement identifiés.* *Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap)* *La méthodologie utilisée pour faire progresser les participants au cours du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition est explicitée* *Le référentiel de niveau de pratique est utilisé (si nécessaire)* *Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre du cycle de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition tiennent compte des caractéristiques des infrastructures d'accueil des activités*
	C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de		***QUALITE GENERALE ATTENDUE*** *Le candidat présente les grilles de 4 séances et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants* ***INDICATEURS*** *Les grilles de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition sont formalisées par écrit* *Les objectifs de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition sont cohérents avec ceux du cycle de séances* *La courbe de séance de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition (échauffement, corps de séance, retour au calme) est respectée*

Version du 04/12/2023 8 sur 121

Les *Sessions de formation*

LES ALLÈGEMENTS ET ÉQUIVALENCES

Certains titres, diplômes ou certifications professionnelles peuvent donner droit à une équivalence et donc à une dispense d'épreuves, qu'il s'agisse :

- des tests techniques préalables à l'entrée en formation,
- des exigences préalables à la mise en situation pédagogique,
- ou des épreuves d'évaluation des blocs de compétences.

Le tableau ci-dessous reprend la liste complète des titres, diplômes ou certifications professionnelles concernés par une ou plusieurs équivalences.

Certifications	Tests Techniques	EPMSP	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
CQP ALS (RNCP : 13711) Option JSJO	X (JSJO)	X (JSJO)	X				
CQP ALS (RNCP : 13711) Option AGEE	X (AGEE)	X (AGEE)		X			
CQP ALS (RNCP : 13711) Option ARPO	X (ARPO)	X (ARPO)			X		
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activité pour tous	X (3 mentions)	X (3 mentions)	X	X	X	X	
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activité de la forme option cours collectif	X (AGEE)	X (AGEE)		X		X	
BPJEPS spécialité éducateur sportif et animateur toutes mentions - RNCP 28557						X	

Le *Stage en alternance*

UN STAGE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la formation CQP ALS, un stage de 80 heures minimum est obligatoire pour valider la certification.
La formation en centre ne durant que 154 heures, il est essentiel de la compléter par une véritable mise en situation professionnelle.
Le stage s'organise en fonction de l'emploi du temps du stagiaire et des activités de la structure d'accueil. Il n'y a pas de contrainte sur la répartition des heures, uniquement sur leur volume total. Ce stage permet aussi de mettre en pratique les notions abordées lors des sessions en centre de formation. ***Identifions ensemble les caractéristiques de votre structure de stage ! (page 2)***

UN TUTORAT ESSENTIEL À LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Dans le cadre de la formation CQP ALS, nous portons une véritable attention à la fonction de tuteur tout au long de l'accompagnement. Son rôle est primordial car il est un acteur majeur pour la réussite du parcours de formation du stagiaire. Sa mission est avant tout pédagogique avec comme objectif le transfert des compétences en situation professionnelle. Pour vous, apprenant.e, c'est un pilier de votre parcours de formation qui doit aboutir à une insertion professionnelle. ***Voyons ensemble le profil de votre tuteur ! (page 3)***

CPNEF Sport Commission Paritaire Nationale Emploi Formation | OC Sport Organisme Certificateur de la branche du Sport | FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS PAYS DE LA LOIRE | FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP | FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

Le *Stage en alternance*

STRUCTURE, QUELLE EST-ELLE ?

Toute structure **déclarée qui accueille du public et/ou qui propose des séances sportives** : associations, club privé, collectivités, centres socio-culturel, ehpad...

Je veille à réunir les conditions permettant au stagiaire **d'observer, de pratiquer et d'animer des séances sportives** en toute sécurité auprès d'un public.

Durant la période tutorale, **je signe une convention de stage** avec le stagiaire et l'organisme de formation.



Mon rôle est **d'accueillir et de présenter** les différents acteurs et le **fonctionnement de la structure** au/à la stagiaire en formation CQP ALS. Je l'invite à participer aux moments clés de la vie de la structure.

Dans le cadre de la mise en situation professionnelle du stagiaire, je prends en charge son **assurance en responsabilité civile**.

CPNEF Sport – Commission Paritaire Nationale Emploi Formation | OC Sport – Organisme Certificateur de la branche du Sport | Fédération Française Sports Pour Tous Pays de la Loire | France compétences – Certification enregistrée au RNCP | Fédération Française Sports Pour Tous

Le *Stage en alternance*

TUTEUR, QUI EST-IL ?

Je suis volontaire et à minima **titulaire d'une certification professionnelle dans le domaine d'activités visées** par l'option choisie du CQP ALS.

Je suis à jour de ma **carte professionnelle.**

Dans le cadre de la mise en situation professionnelle du stagiaire, j'assure le lien entre l'organisme de formation et la structure de stage.



Cela fait **plus de 2 ans que j'encadre dans le champ du sport** dans le domaine de l'option du CQP ALS choisie par le stagiaire.

Mon rôle est d'intégrer et d'accompagner le/la stagiaire en formation CQP ALS. Je suis à la fois un professionnel, un guide et un facilitateur.

Durant la période tutorale, **je valide les heures de mise en situation professionnelle** réalisées par le stagiaire.

Les *Evaluations finales*

BLOC 1

ÉPREUVE 1 :

LE DOSSIER DE CYCLE

Élaborer et animer un cycle de 4 séances minimum de loisir sportif en structure de stage en s'appuyant sur une trame

Dossier de stage écrit
à rendre 15 jours en amont

Entretien avec un jury de 20 minutes

ÉPREUVE 2 :

L'ANIMATION D'UNE SÉANCE

Préparer et animer une séance de 30 min d'animation de loisir sportif dans une activité de l'option auprès de 6 à 12 participants

Animation sportive de 30 minutes

Entretien avec un jury de 20 minutes

BLOC 4

ÉPREUVE 3 :

L'ACTION DE COMMUNICATION

Construire une action de communication soit pour promouvoir une activité que vous avez mise en œuvre, soit pour promouvoir une action/événement organisé par votre structure d'accueil et auquel vous avez participé

Dossier de stage écrit
à rendre 15 jours en amont

Entretien avec un jury de 20 minutes

BLOC 5

ÉPREUVE 4 :

LE PROJET PROFESSIONNEL

Construire son projet professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

Entretien avec un jury de 20 minutes.
Possibilité d'apporter tout type de support : CV…

Les *Evaluations finales*

1. PASSAGES DES ÉVALUATIONS

Une convocation vous sera envoyée pour chaque épreuve. Présentez-vous 15 minutes avant, muni de votre pièce d'identité. Deux évaluateurs vous accueilleront pour l'entretien.

2. COMMISSION REGIONALE

Votre dossier sera examiné en commission régionale pour vérifier sa complétude et harmoniser les résultats entre évaluateurs.

3. COMMISSION NATIONALE

Votre dossier est ensuite transmis à l'OC Sport, l'organisme certificateur, qui valide officiellement votre certification en jury national et déclenche l'édition de votre certificat (diplôme)."

4. RÉCEPTION DES DIPLÔMES

Dès réception, votre diplôme vous est envoyé par voie électronique pour vos démarches de carte professionnelle. Le format papier est à retirer sur place, ou envoyé par courrier recommandé aux frais du candidat.

5. DÉCLARATION CARTE PROFESSIONNELLE

Une fois diplômé, il vous revient de faire votre demande de carte professionnelle sur : www.declaration-educateur.sports.gouv.fr. En cas de délai prolongé, contactez votre SDJES.

ANIMATION SPORTIVE CONTRE RÉMUNÉRATION

Le *Dossier d'inscription*

1. Demander votre dossier d'inscription à notre assistante administrative.
2. Vérifier vos disponibilités et vos aides de financement. Préparer et scanner l'ensemble des documents nécessaires.
3. Participez à la journée des tests techniques et validez votre passage.
4. Le dossier d'inscription complet doit être retourné par mail au plus tard le jour du positionnement.*

**Attention, les places sont limitées, pensez à nous retourner votre dossier d'inscription dans les meilleurs délais.*



PRÉ-REQUIS

Le candidat à l'entrée en formation doit :

- Être titulaire d'une **pièce administrative justifiant de l'identité** du candidat
- Être titulaire d'une **attestation de premiers secours** conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques » ou équivalent à cette attestation.
- **Être âgé de 16 ans révolus** à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation à suivre la formation délivrée par le responsable légal,
- Présenter une **attestation de réussite aux tests techniques** préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité : temps d'enregistrement de la certification au RNCP)

CPNEF Sport – Commission Paritaire Nationale Emploi Formation | OC Sport – Organisme Certificateur de la branche du Sport | Fédération Française Sports Pour Tous Pays de la Loire | France compétences – Certification enregistrée au RNCP | Fédération Française Sports Pour Tous

Le *Dossier d'inscription*

Si vous n'avez pas encore d'attestation PSC, retrouvez ci-dessous un lien pour retrouver les formations "prévention et secours civiques" sur le territoire ligérien.

PSC

Le PSC (Premiers Secours Citoyen) est destiné à toute personne souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour porter assistance à une personne en difficulté et réaliser les gestes de premiers secours dans le cadre d'un engagement citoyen.



Vous n'avez pas d'attestation de secourisme ?

Trouvez une formation près de chez vous sur le site de la protection civile : https://formations.protection-civile.org/formation-psc/

Vous avez déjà une attestation de secourisme ?

Vérifier sur la liste si votre diplôme actuel est bien équivalent au PSC1 : Liste équivalent PSC

Si vous êtes titulaire d'un diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), vérifiez la date d'obtention afin que celle-ci couvre toute la durée de la formation du CQP, date de rattrapage incluse.

Les *Tests Techniques*

OPTION



Jeux Sportifs
Jeux d'Opposition

SITUATION À RÉALISER

Suivre en pratique une séance d'1h comprenant :

- *Echauffement*
- *Corps de séance*
- *Retour au calme*

Tests portant à minima sur 2 familles d'activités sur les 3 :

- *Les activités physiques d'opposition*
- *Les jeux de raquettes*
- *Les jeux de ballons petits et grands terrains*

La séance est d'un niveau « intermédiaire ».

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Engagement et motivation
- Gestion de l'effort
- Condition physique globale
- Intégration des consignes et mise en action
- Relation au groupe
- Relation à l'autre
- Maitrise technique et contrôle de l'engin
- Participation à l'organisation collective du jeu

CPNEF Sport – Commission Paritaire Nationale Emploi Formation
OC Sport – Organisme Certificateur de la branche du Sport
Fédération Française Sports Pour Tous – Pays de la Loire
France compétences – Certification enregistrée au RNCP
Fédération Française Sports Pour Tous

Les *Tests Techniques*

Le stagiaire est évalué à partir des critères présentés dans la grille ci-après. Pour valider les tests techniques, le candidat à l'entrée en formation doit avoir obtenu à minima 10 points.

Grille d'évaluation des tests techniques préalables à l'entrée en formation du CQP ALS option JSJO

Nom : **Prénom :**

Activités proposées :

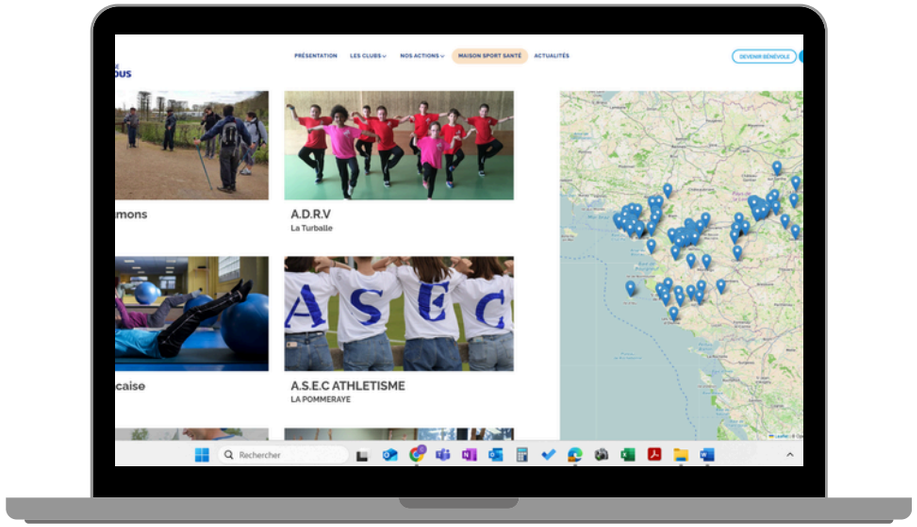
Activité 1 : Activité 2 :

CRITERES	Niveau 1 *(0 point / critère)*		Niveau 2 *(2 points / critère)*		Niveau 3 *(3 points / critère)*	
Engagement/Motivation	S'engage dans aucune activité. Plus de 4 activités durant la séance (1).		S'engage dans 1 activités a minima sur 2. Moins de 3 arrêts durant la séance (1).		Engagement sur l'ensemble de la séance. Suivi de la séance sans interruption	
Gestion de l'effort	N'adapte pas ou peu l'intensité à ses capacités. Alterne des phases à haute intensité et des pauses pour récupérer. Essoufflement sévère (2)		Adapte parfois l'intensité à ses capacités. Met à profit les temps de pause. Essoufflement modéré.		Adapte l'intensité tout au long de la séance. Met à profit les temps de pause. Essoufflement léger. (3)	
Condition physique globale	Difficulté à suivre physiquement l'ensemble de la séance. Récupération difficile entre les activités et les exercices. Essoufflement important. Rythme de réalisation bas et en décalage.		Réussit à suivre physiquement la séance avec parfois un peu de difficulté. Récupère au fur et à mesure. Essoufflement modéré. Rythme en baisse au fur et à mesure des répétitions.		Suit sans difficulté physique la séance. Peu d'essoufflement. Récupération rapide après l'effort. Rythme constant sur l'ensemble des répétitions.	
Intégration des consignes/mise en action	Pas d'intégration des consignes ou temps de mise en action long entre transmission et réalisation de la consigne. Plusieurs interventions du formateur.		Temps de mise en action moyen entre transmission et réalisation de la consigne. Besoin d'une intervention du formateur.		Temps de mise en action immédiat entre la transmission et la réalisation de la consigne. Pas d'intervention du formateur.	
Relation au groupe	Candidat isolé du groupe. Aucune relation ni interaction avec les autres participants .		Quelques interactions avec des personnes du groupe.		Au contact du groupe. Communication fluide avec les autres participants pendant et hors des temps de pratique.	
Relation à l'autre (4) *(si « activités physiques d'opposition »)*	Reste à distance de son adversaire sans prendre d'initiative.		Entre en contact de manière épisodique avec son adversaire.		Saisit son adversaire, accepte le corps à corps.	
Maîtrise technique et contrôle de l'engin (4) *(si « jeux de raquettes »)*	Ne parvient pas à engager l'échange.		Engage l'échange mais n'arrive pas à le maintenir.		Engage et maintient l'échange.	

Le *Stage en alternance*

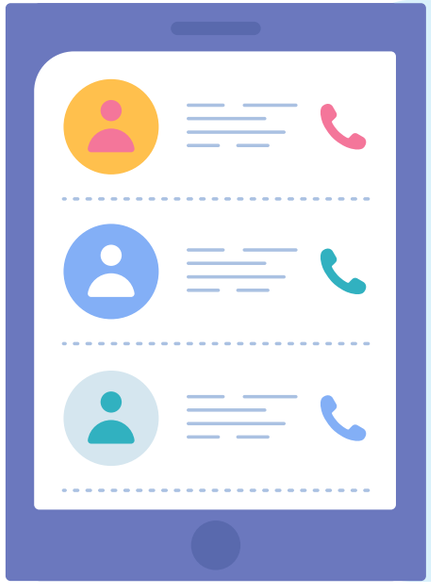
JE COMMENCE MES RECHERCHES AVANT D'ENTRÉE EN FORMATION

Pour vous aider dans votre recherche de stage, n'hésitez pas à consulter notre cartographie des clubs Sports pour Tous en Pays de la Loire. Ces structures assurent un encadrement de qualité et partagent nos valeurs d'inclusion et d'accessibilité.



Consultez notre site internet

https://sportspourtous-paysdelaloire.org/nos-clubs/



Ou

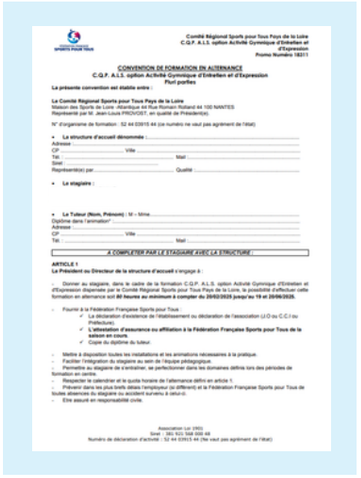
Consulter l'annuaire des associations sportives de votre commune

/

Consulter l'annuaire du CROS sur https://sport.paysdelaloire.org/

Le *Stage en alternance*

DES DOCUMENTS POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE STAGE



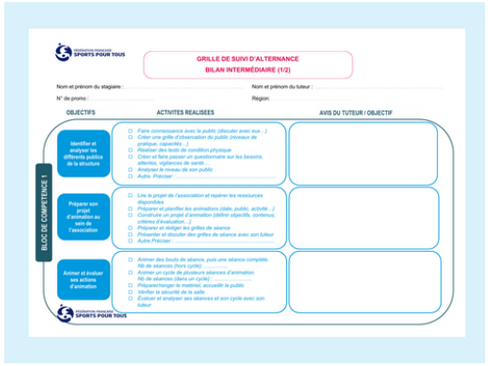
Convention de stage
à faire signer en début de formation
Envoi lors de la journée de positionnement



Relevé d'heures
à signer à mi-parcours et fin de parcours
Envoi à réception de la convention signée



Livret pour votre tuteur
à consulter dès le début du stage
Envoi à réception de la convention signée



Grille de suivi de stage
à remplir à mi-parcours et fin de parcours
Envoi à réception de la convention signée

Une réunion d'information pour les tuteurs en début de formation, une visite en structure de stage et un entretien à mi-parcours seront organisés pour faciliter et suivre votre accompagnement.

CPNEF Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Sport | OC Sport Organisme Certificateur de la branche du Sport | FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS PAYS DE LA LOIRE | FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP | FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

Financer sa formation

Suivre une formation implique de pouvoir financer celle-ci. Selon votre profil et votre parcours, différentes modalités de prise en charge des coûts de formation sont possibles. Nous allons vous les présenter ci-après.



PROFIL

- **Je suis salarié.e**
- **Je suis demandeur d'emploi**
- **Je suis travailleur indépendant**
- **Je m'inscris sur mon initiative personnelle**
- **Je suis en situation de handicap**

La présence à l'ensemble des sessions de formation est obligatoire, quel que soit le type de financement.

Toute absence devra être justifiée par un cas de force majeure, avec présentation de justificatifs. À défaut, une convocation en commission disciplinaire pourra être envisagée avec un possible arrêt de la formation.

Si vous avez des questions sur un mode de financement, vous pouvez nous contacter au 07 69 83 48 34 ou formation.pdl@sportspourtous.org.

Financer sa formation

JE SUIS SALARIÉ.E

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Départ en formation à l'initiative de l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences : prise en charge de la formation par l'Opérateur de Compétences (OPCO).

Si l'OPCO prend en charge le financement, le Comité Régional Sports pour Tous gère les aspects administratifs et financiers pour les clubs.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Départ en formation à l'initiative du salarié dans le cadre de son Compte Personnel de Formation (CPF) : les actions de formation sont prises en charge par l'OPCO ou des financements partagés sont possibles. (financements valables uniquement pour les formations professionnelles).

EN SAVOIR +

CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Le CPF transition professionnelle remplace l'ancien CIF, il est géré par la commission paritaire interprofessionnelle régionale. C'est un **congé permettant au salarié de s'absenter de son poste** pour suivre une formation afin de développer ses compétences. Contrairement au plan de développement des compétences, la formation peut ne pas avoir de rapport avec le poste actuel que vous occupez.

Financer sa formation

JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI

INDEMNISÉ PAR FRANCE TRAVAIL

Les demandeurs d'emploi peuvent demander un financement pour une formation à condition que celle-ci les **aide à retrouver un emploi ou à avancer dans leur transition professionnelle.**

Selon les situations, prise en charge des coûts de formation, des frais de formation et de la rémunération ou de la seule rémunération par France Travail.

France Travail peut verser un complément au CPF. Dans tous les cas, les demandes de financement pour les demandeurs d'emploi passent par France Travail. Prenez rendez-vous avec votre conseiller.

NON-INDEMNISÉ PAR FRANCE TRAVAIL

Renseignez-vous également auprès de votre région. **Chaque région a des dispositifs spécifiques pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leur formation.**

Votre conseiller France Travail pourra également vous orienter vers ce type de dispositif si les budgets formation France Travail sont restreints ou ne s'appliquent pas à votre cas.

Retrouvez toutes les aides de la Région Pays de la Loire ici : https://www.paysdelaloire.fr/les-aides?sous_thematique=179

Financer sa formation

JE SUIS TRAVAILLEUR INDÉPENDANT

DIFFÉRENTS ORGANISMES SELON VOTRE SECTEUR

Possibilité de prise en charge par le **Fonds d'Assurance Formation (FAF) des non salariés**, par l'**AGEFICE (Association de Gestion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise)**, par le **FIFPL pour les autoentrepreneurs**, par le **FAFCEA pour les artisans**.

Avant de faire sa demande, le travailleur indépendant doit avoir l'attestation de paiement de la CFP fournie par l'Urssaf sur son compte personnel.

Il doit déposer une demande de prise en charge auprès du fonds d'assurance formation (FAF) dont il dépend. La demande se fait au minimum 1 mois avant le début de la formation prévue.

Pour en savoir plus sur ces organismes :

- FAF PM : https://www.fafpm.org
- AGEFICE : https://communication-agefice.fr
- FIFPL : https://www.fifpl.fr
- FAFCEA : https://www.fafcea.com

Financer sa formation

JE M'INSCRIS SUR MON INITIATIVE PERSONNELLE

FINANCEMENT PERSONNEL

Le candidat règle personnellement le montant de la formation selon des modalités énoncées dans le contrat de formation :

soit par chèque | **soit par virement**

*Le paiement est **à réaliser à réception de la facture**.*
Possibilité de paiement échelonné dans certaines situations.

Toute somme non payée à échéance entraine l'application de pénalités.



Et pourquoi ne pas demander à vos proches de vous aider en vous offrant cette formation comme cadeau de Noël ou d'anniversaire ?!

Financer sa formation

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

DES AIDES DE FINANCEMENT POSSIBLES

Financement possible AGEFIPH.

Se rapprocher des structures CAP emploi départementales :

https://www.capemploi-44.com/

EN SAVOIR +

ACCESSIBILITÉ

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée. (en savoir +)

*Contacter la référente handicap : Céline Besançon au 06 07 32 31 25 ou sur celine.besancon@*sportspourtous.org





FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
PAYS DE LA LOIRE

8 avenue Jacques Cartier, 44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : 07 69 83 48 34 / cr.pays-de-la-loire@sportspourtous.org
www.sportspourtous-paysdelaloire.org